

quels cultes la rattacher; il en a trouvé deux: l'un est celui du *Tch'eng-houang*, le dieu qui préside aux remparts de la ville et qui est comme le magistrat chargé de juger la conduite des citoyens; l'autre est le culte du *T'ai chan* parceque cette divinité préside aux âmes des morts. Voilà pourquoi on trouve en Chine des représentations des supplices des enfers dans deux sortes de temples taoïstes, les uns étant ceux du dieu de la cité (*Tch'eng houang miao*), les autres étant ceux du *T'ai chan* (*Tong yo miao*). C'est encore ce qui explique pourquoi, dans ces deux sortes de temples, on aperçoit souvent, suspendu au-dessus d'une des portes on contre un mur, quelque énorme abaque; la présence de cette machine à calcul signifie que la divinité du lieu a pour mission de faire le décompte des actions humaines et de mettre en balance le bien et le mal.

### III.

Les textes historiques nous parlent à diverses reprises et fort longuement des fameuses cérémonies *fong* et *chan* qui s'accomplissaient au sommet et au pied du *T'ai chan*. Le sacrifice *fong* s'adressait au Ciel; le sacrifice *chan*, à la Terre. Il importe de déterminer avec précision ce qu'étaient ces rites.

Une tradition veut qu'ils remontent à la plus haute antiquité et qu'ils aient été très fréquents. C'est un dire attribué à *Kouan Tchong* qui est l'origine de cette légende <sup>1)</sup>: en 651 av. J.-C., le duc *Houan*, de *Ts'i*, se proposant de faire les sacrifices *fong* et *chan*, son conseiller *Kouan Tchong* l'en détourna en lui démontrant qu'il n'avait pas les qualités requises; son principal argument fut que ces cérémonies

<sup>1)</sup> Voyez le Traité sur les sacrifices *fong* et *chan* de *Sseu-ma Ts'ien* (trad. fr., t. III, p. 423—424).